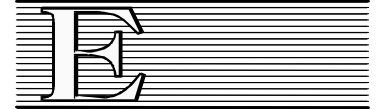




**NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**



Distr.: LIMITEE

CEA/DSADD/CFSSD-6/Inf.1
JUILLET 2009

Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Aide Mémoire

Sixième Session du Comité sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Durable (CSADD-6)

Thème: Consommation et production durables pour une croissance soutenue et la réduction de la pauvreté

&

Réunion d'Application Régionale (RRA) pour la dix huitième Session de la commission sur le Développement Durable (CDD-18)

**Addis Abeba, Ethiopie
27-30 Octobre 2009**

I. Contexte

Constitution du comité

Le comité sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Durable (CSADD) a été établi en Avril 2007, par la résolution 853 (XL) de la conférence des ministres africains des Finances, de la planification et du développement économique (La conférence), en réponse au besoin d'aligner les organismes subsidiaires de la conférence au programme commun de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique. Le prédécesseur du CSADD, lors de sa cinquième session a défini la composition et la fonction du CSADD comme suit : *Le CSADD est composé d'experts de haut niveau provenant des gouvernements, universités, institutions de Recherche et Développement, du secteur privée et de la société civile des Etats membres de la CEA. Il se réunit sur une base biennale et sert de forum pour la promotion de la coopération, l'échange d'information et le partage d'expérience dans le domaine du Développement Durable, avec une attention particulière portée à la Sécurité Alimentaire, l'Agriculture, les règlements Humains et l'Environnement au sein des pays africains. Il fournit des conseils dans ces différents domaines aux Etats membres et à la CEA, afin de renforcer son assistance à ces Etats membres. Il fournit aussi une tribune pour le plaidoyer et l'évaluation des activités de suivi par les gouvernements africain, a des plans globaux d'action, notamment le Plan de Mise en œuvre de Johannesburg, l'Agenda 21, le programme d'action du Sommet Mondial de l'Alimentation et l'Agenda de l'Habitat.*

Le Comité sur le Développement Durable, autrement connu sous le nom de Africa-CDD a été établi par « la Conférence » à sa trente cinquième session à Johannesburg en Octobre 2002, afin de rationaliser les organes subsidiaires de la CEA. Le Comité, qui résultait de la fusion des comités sur le Développement Durable et de celui sur les Ressources Naturelles, Sciences et Technologies (CRNST), tous les deux créés par la résolution 826 (XXXII) de la « Conférence » à sa vingt troisième réunion qui s'est tenu en mai 1996, avait les attributions des deux comités et s'est intéressé aux importantes questions relatives au Développement Durable en Afrique.

Précédentes sessions du comité¹

La première session du comité a eu lieu du 25 au 29 janvier, sous le thème, « Assurer la Sécurité Alimentaire et le Développement Durable en Afrique : Le lien entre la population, l'agriculture et l'environnement. » Le thème de la première réunion a été volontairement large afin pour le comité de guider la commission dans la manière d'appréhender les liens entre les différentes questions. Cela s'est fait dans le but d'une approche intégrée pour la conception, l'analyse et la gestion de ces interrelations qui a été préconisée par la CEA, et qui avait été présentée aux Etats membres.

D'autre part, la réunion a recommandé que le comité soit tout d'abord un forum régional d'experts pour l'Afrique, qui traiterait de tous les domaines que l'Assemblée Générale des Nations Unies a attribué à la Commission sur le Développement Durable (CDD) des Nations Unies ; mais aussi l'organe consultatif du CDD sur les activités intersectorielles en Afrique, sur les activités proposées et les actions de suivi dans la mise en œuvre des programmes internationaux. Au vue de cela, la réunion a ensuite recommandé que les rapports périodiques du comité suivent les procédures et pratiques établies par le CDD.

Compte tenu des progrès considérables dans la conception des interrelations, surtout au sein des décideurs politiques depuis la première réunion du comité, il a été jugé opportun que la deuxième session, qui a eu lieu entre le 26 et le 29 Novembre 2001 soit d'avantage portée sur les aspects spécifiques des interactions qui sont d'intérêt commun à un grand nombre d'Etats membres. D'où le thème de cette réunion, « Intensification agricole: Nous nourrir nous même et pérenniser les ressources foncières de l'Afrique dans ce nouveau millénaire. »

La troisième session du comité, convoquée entre le 7 et le 10 Octobre 2003, avait pour thème, « Faire travailler la technologie pour les pauvres ». Cela a été fondée sur l'observation que la « technologie, c'est le pouvoir » et sur le principe que la technologie devrait bénéficier à toutes les parties prenantes, en particulier les pauvres. Un des grands succès de la réunion a été la révision de la constitution et des fonctions du Comité pour répondre à la multiplicité des parties prenantes, aux exigences du développement durable et à prendre en compte les résultats du Sommet Mondial sur le Développement Durable. Par la suite, des réunions du comité ont fourni des tribunes aux Réunions Régionales d'Application pour l'Afrique (RRA), leur permettant d'examiner les progrès

¹ Les sessions sont numérotées, en commençant par la première, qui s'est tenu en 1999 et ne sont pas affectées par la restructuration du comité.

accomplis dans la mise en œuvre des engagements énoncés dans l'Agenda 21, le Programme pour Mise en œuvre Approfondie de l'Agenda 21 (PMAA21) et le Plan de Mise en œuvre de Johannesburg (PMJ). Les résultats des RRA alimentent les sessions de la Commission sur le Développement Durable. L'ensemble des questions thématique examinées dans les RRA est aligné sur celles contenues dans le programme pluriannuel de travail de la Commission (voir annexe).

Étant donné l'importance des ressources foncières telles que les forêts, l'eau, les ressources minérales, l'agriculture et les pâturages, lorsqu'il s'agit de définir les principaux défis africains du Développement Durable, la quatrième session du Comité s'est tenue sous le thème « Gestion de ressources foncières pour le Développement Durable ». La RRA, qui s'est tenue sous les auspices de la Réunion a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'A21, du PMAA21 et des engagements du PMJ relatifs à l'énergie, au développement industriel, au changement climatique, à la pollution de l'air et à l'atmosphère. L'un des principaux résultats de la RRA a été la déclaration de la RRA de l'Afrique sur l'ensemble des questions thématiques qui ont alimenté les quatorzième et quinzième sessions de la Commission sur le Développement Durable (CDD).

Le thème de la cinquième session du Comité qui s'est tenue du 22 au 25 Octobre 2005 était « Transformer l'agriculture africaine et l'économie rurale pour un développement durable ». La réunion a mis l'accent sur la RRA, qui a examiné les rapports régionaux sur l'agriculture, le développement rural, le foncier, la sécheresse et la désertification, et « l'Afrique ». Comme prévu, la RRA a produit une déclaration qui a été examinée et adoptée par le comité et qui a alimenté les seizième et dix septième sessions de la commission (CDD-16 & 17). Le document final de la CDD-17 met un accent particulier sur l'Afrique, principalement à partir de la Déclaration de la RRA de l'Afrique et des documents produits pour cette RRA.

La sixième session du Comité sur la sécurité alimentaire et le développement durable

La sixième session du Comité sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Durable (CSADD-6) se fondera sur les réalisations des précédentes réunions du comité. La réunion donnera lieu à la participation d'experts de haut niveau et des décideurs politiques venant d'un panel d'acteurs du Développement Durable, incluant les gouvernements, le secteur privé et les organisations de la société civile dans les Etats membres de la CEA, ainsi que provenant d'organisations africaines régionales et sous-régionales. Le thème de la réunion sera « production et consommation durables pour une croissance soutenue et la réduction de la pauvreté », qui est le fil conducteur de l'ensemble

des questions thématiques qui doivent être abordées lors de la RRA, et pour laquelle, il y aura une tribune. Ce sont : le transport, les produits chimiques, la gestion des déchets, l'extraction minière et un cadre décennal de programmes sur la consommation et la production durables (CPD), qui sera également examiné lors des dix-huitième et dix-neuvième sessions de la Commission du développement durable (CDD-18 & 19).

Le RRA sera organisé en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAESNU), l'Organisation des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

Le Comité préparera la Déclaration de la RRA de l'Afrique sur les différents domaines thématiques pour alimenter la CDD-18 et 19. En tant qu'organe parlementaire de la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable (DSADD) de la CEA, le Comité examinera la mise en œuvre du programme de travail de la Division et des autres documents parlementaires.

II. Objectifs du CSADD-6

Les principaux objectifs de la session sont de deux ordres. Le premier est d'examiner l'application du programme de travail 2008/2009 de la DSADD et à donner des orientations sur la poursuite des travaux au cours de l'exercice 2010/2011 dans le cadre du projet de budget programme du cadre stratégique de la CEA pour 2010/2011. La deuxième est de fournir une tribune pour le RRA de l'Afrique, qui examinera les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 21, du PMAA21 et des engagements du PMJ relatifs aux transports, aux produits chimiques, à la gestion des déchets, à l'extraction minière et un cadre décennal de programmes sur la Consommation et production durables (CPD), ainsi que pour préparer la Déclaration de la RRA de l'Afrique à la CDD-18.

III. Format de la Réunion

La réunion sera divisée en cinq principales sessions, avec une réunion du groupe de rédaction en parallèle.

- 1. Présentation sur le suivi de la mise en œuvre des résultats du Sommet Mondial sur le Développement Durable: Consommation et de Production Durables pour une Croissance soutenue et la Réduction de la Pauvreté**

Le Comité assistera à un exposé de vue d'ensemble du Développement Durable en Afrique, axé sur le thème de la session. Les discussions sur la présentation suivront et les principales questions et recommandations soulevées seront synthétisées à partir des discussions.

2. Examen de la mise en œuvre des activités du Programme de travail 2008/2009 de la DSADD et présentations sur les rapports parlementaires clés.

Le comité assistera aux présentations suivantes :

- Rapport d'étape sur la mise en œuvre du programme de travail DSADD au cours de l'exercice biennal 2008/2009. La présentation est destinée à obtenir des directives du comité sur la poursuite des travaux au cours de l'exercice 2010/2011 dans le cadre du projet de budget programme du cadre stratégique de la CEA pour 2010/2011;
- Rapport d'étape sur la mise en œuvre Programme Intégré de développement Agricole de l'Afrique (CAADP) ;
- Rapport sur la Situation de la sécurité alimentaire en Afrique.

Des discussions suivront chaque présentation et les principales questions soulevées et les recommandations seront synthétisées à partir des discussions.

3. Le Programme Climat pour le développement en Afrique (ClimDev-Africa) et son Centre Africain de Politiques Climatiques (CAPC)

Le Comité assistera à un exposé sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme ClimDev-Africa, y compris la mise en place du CAPC. Les discussions suivront et les principales questions soulevées et les recommandations seront synthétisées à partir des discussions.

4. Réunion Régionale d'Application de l'Afrique

Le Comité assistera à des présentations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 21, du PMAA21 et des engagements du PMJ relatifs aux thèmes suivants:

- Transport;
- Produits chimiques;
- Gestion des déchets;
- Extraction minière;
- Et un cadre décennal de programmes sur la Consommation et production durables.

Des discussions suivront chaque présentation et les principales questions soulevées et les recommandations seront synthétisées à partir des discussions. Elles serviront de base à la Déclaration de la RRA de l'Afrique à la CDD-18.

5. Groupe de rédaction sur la déclaration la RRA de l'Afrique à la CDD-18

A la suite de l'ouverture de la session et la présentation sur le thème de la réunion, les États membres seront invités à désigner les délégués pour les représenter dans un groupe de rédaction à composition non limitée, qui se réunira en parallèle. Le groupe, avec l'aide du Secrétariat rédigera un projet de Déclaration la RRA de l'Afrique qui sera présenté au Comité pour examen et adoption.

6. Examen et adoption de la Déclaration la RRA de l'Afrique à la CDD-18 et le projet du rapport de la CSADD-6

Le Comité sera saisi des projets de Déclaration la RRA de l'Afrique à la CDD-18 et du rapport de la CSADD-6, pour examen et adoption. La Commission va faire des commentaires et observations sur les projets, qui seront enregistrés. La déclaration et le rapport seront adoptés, avec l'assurance pour les participants que les amendements convenus seront retranscrits dans les rapports finaux qui seront distribués le plus tôt possible après la réunion.

IV. Résultats attendus

La CSADD-6 devrait aboutir à:

1. Une articulation claire des mesures visant à promouvoir Consommation et production durables (CPD) en Afrique, une bonne compréhension des contraintes, les défis et les orientations sur la manière de s'assurer qu'une CPD contribue à une croissance soutenue et la réduction de la pauvreté;
2. Une orientation claire et une direction dans la mise en œuvre du programme de travail 2010/2011 de la DSADD sur la base des leçons apprises dans la mise en œuvre du programme de travail 2008/2009;

3. Une documentation bien articulée sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du CAADP, la compréhension claire des contraintes et des défis, ainsi que les mesures nécessaires pour faire progresser la mise en œuvre;
4. Une bonne compréhension et appréciation de la situation de la sécurité alimentaire en Afrique, les contraintes et les défis, ainsi que les mesures nécessaires pour améliorer la situation de la sécurité alimentaire sur le continent;
5. Une bonne compréhension et appréciation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme ClimDev-Africa et de son Centre de Politiques pour le Changement Climatique (CAPC), ainsi que des orientations sur les activités prioritaires sur le changement climatique qui pourraient être entreprises dans le cadre du programme et de son centre;
6. Une documentation bien articulée, sur les progrès dans la mise en œuvre de l'Agenda 21, du PMAA21 et des engagements du PMJ relatifs aux transports, aux produits chimiques, à la gestion des déchets, à l'extraction minière et à la Consommation et production durables (CPD), une bonne compréhension des contraintes et défis, des orientations sur la marche à suivre pour renforcer les progrès dans la mise en œuvre, ainsi que sur la finalisation des différents rapports;
7. Articulation claire des priorités de l'Afrique en ce qui concerne la mise en œuvre des engagements relatifs aux groupes thématiques de questions et des messages clés à la CDD-18;
8. Augmentation de l'engagement et des actions pour faire évoluer le continent africain en matière de Développement Durable.

V. Produits

Un certain nombre de produits sont attendus à la fin de la session:

1. Le rapport de la réunion contenant, entre autres:

Des accords sur:

- i. La mise en œuvre du programme de travail de la DSADD 2010/2011;

- ii. Les activités prioritaires sur le changement climatique à entreprendre dans le cadre du Programme ClimDev-Africa et son CAPC ;
- iii. La finalisation des Rapports d'examens de l'Afrique sur les différents domaines thématiques.

Des ensembles de pratiques bien informés et des recommandations orientées sur l'action sur:

- i. La promotion de la CPD en Afrique et faire en sorte qu'elle contribue à la croissance soutenue et à la réduction de la pauvreté;
 - ii. La promotion de la mise en œuvre du CAADP;
 - iii. L'amélioration de la situation de la sécurité alimentaire sur le continent ;
 - iv. L'amélioration de l'application de l'Agenda 21, du PMAA21 et des engagements du PMJ en Afrique.
2. La Déclaration de la RRA de l'Afrique à la CDD-18 ;
 3. Communiqués de presse ;
 4. Publications Internet.

VI. Documentation de la réunion

Les documents d'information de la réunion seront les suivants:

1. Rapport sur le suivi des résultats de la mise en œuvre du Sommet Mondial sur le Développement Durable: Consommation et de Production Durables pour une croissance soutenue et la réduction de la pauvreté;
2. Rapport d'avancement sur la mise en œuvre des activités du sous-programme « Sécurité Alimentaire et Développement Durable » au cours de l'exercice 2008/2009;
3. Rapport d'avancement sur la mise en œuvre du Programme Intégré pour le développement de l'Agriculture Africaine (CAADP) ;
4. Rapport sur la Situation de la sécurité alimentaire en Afrique;
5. Rapport d'examen sur les transports en Afrique (principaux et rapports de synthèse);
6. Rapport d'examen sur les produits chimiques en Afrique (principaux et rapports de synthèse);
7. Rapport d'examen sur la gestion des déchets en Afrique (principaux rapports de synthèse);
8. Rapport d'examen sur l'exploitation minière en Afrique (principaux et rapports de synthèse);
9. Rapport d'examen sur le cadre décennal des programmes sur la Consommation et la Production Durables en Afrique (principaux et rapports de synthèse) ;
10. Les résultats de la dix-septième session de la Commission du Développement Durable;
11. Le Résumé détaillé du Document du Programme ClimDev-Africa ;
12. Publications de la CEA relatives au Développement Durable.

VII. Participants

Les entités suivantes seront invités à la réunion:

1. Tous les 53 États membres de la CEA ;
2. Des organisations de la société civile, des entreprises et des industries sélectionnées ;
3. Des Universités et institutions de Recherche et Développement sélectionnées ;
4. La Commission de l'Union Africaine ;
5. Le Secrétariat du NEPAD ;
6. Les huit Communauté Economique Régionale reconnus par l'Union africaine ;
7. La Banque Africaine de Développement ;
8. DAESNU, PNUE, ONUDI, Secrétariat de la SAICM (Approche Stratégique pour la Gestion Internationale des Produits Chimiques), les secrétariats des conventions pour les produits chimiques et les déchets, ainsi que d'autres organismes et organisations des Nations Unies.

VIII. Dates et lieu

La sixième session de CSADD se tiendra au Centre de Conférence des Nations Unies (CCNU) à Addis-Abeba, Ethiopie, du 27 au 30 Octobre 2009.

IX. Dispositions administratives

Elles sont fournies dans la note d'information accompagnant la lettre d'invitation de la CSADD-6.

Annexe: Organisation des travaux de la Commission des Nations Unies sur le développement durable (CDD) pour la période 2004-2017

En 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) a établi la Commission de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable (CDD) et l'a mandaté pour: «Assurer la participation active des organes, programmes et organisations du système des Nations Unies, les institutions financières internationales et autres organisations intergouvernementales pertinentes, et d'encourager la participation des organisations non gouvernementales, y compris l'industrie et les milieux d'affaires et de la communauté scientifique». La fonction principale de la CDD est de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 et des activités connexes. Le SMDD a appelé au renforcement de la CDD et a souligné que l'ensemble devrait continuer à être la Commission de haut niveau sur le Développement Durable au sein de l'Organisation des Nations Unies et devrait servir de forum pour l'examen des questions liées à l'intégration des trois dimensions du Développement Durable.

La onzième session de la Commission du développement durable (CDD-11) a décidé que la CDD devrait contribuer à faire progresser la mise en œuvre de l'Agenda 21, du Programme pour la Mise en œuvre Approfondie de l'Agenda 21 et du Plan d'application de Johannesburg, à tous niveaux. À cet égard, les travaux de la Commission sont organisés comme une série de deux ans d'actions orientées, « les cycles d'application », qui comprennent une «session d'examen » et une «session de politique ». Le cycle fonctionne comme suit:

Les Sessions d'examen du CDD sont en Avril / Mai pour une période de 2 à 3 semaines durant la première année du cycle. Les sessions d'examen procède à une évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre, tout en se concentrant sur l'identification des contraintes et des obstacles rencontrés dans le processus de mise en œuvre en ce qui concerne l'ensemble des questions thématiques choisi pour le cycle. Les séances comprennent un débat de haut niveau, l'échange d'expérience régionales, des dialogues avec des experts, y compris des experts scientifiques, le partage des meilleures pratiques et leçons apprises, en vue de faciliter la mise en œuvre, ainsi que des activités de renforcement des capacités telles que les centres d'apprentissage et les foires de partenariat.

Le résultat de la session d'examen est un rapport comprenant un résumé du Président contenant les contraintes et les obstacles identifiés, les approches possibles et les meilleures pratiques pour la mise en œuvre de l'Agenda 21, du Programme pour la Mise en œuvre Approfondie de l'Agenda 21 et du PMJ.

Lors d'une année de mise en place de politique, la Commission du Développement Durable convoque une réunion intergouvernementale préparatoire, pendant une semaine à New York en Février / Mars, pour discuter des politiques et mesures envisageables pour traiter les contraintes et les obstacles rencontrés dans le processus de mise en œuvre identifiés au cours de l'année d'examen. Les discussions sont basées sur les résultats de la session d'examen, des rapports du Secrétariat Général ainsi que d'autres contributions pertinentes. Sur la base de ces discussions, le président rédige un projet de document de négociation pour examen à la session.

Les sessions de mise en œuvre de politique de la CDD qui ont eu lieu en Avril / Mai de la deuxième année du cycle, prennent les décisions politiques sur les mesures pratiques et options susceptibles d'accélérer la mise en œuvre dans les ensembles de questions thématiques choisis, en tenant compte des discussions de la Réunion préparatoire intergouvernementale, les rapports du Secrétariat général et d'autres intrants;

Les sessions d'examen et les sessions de politique visent à mobiliser d'autres mesures par tous les acteurs de la mise en œuvre pour surmonter les obstacles et les contraintes dans la mise en œuvre de l'Agenda 21, du Programme pour la mise en œuvre Approfondie de l'Agenda 21 et du PMJ, et relever de nouveaux défis et opportunités, et de partager les leçons apprises et les meilleures pratiques. Chaque cycle de deux ans considère un ensemble de questions thématiques et certaines questions transversales.

Afin de permettre un contrôle efficace des contributions régionales et sous-régionales dans l'ensemble du cycle de mise en œuvre et pour assurer le maximum de flexibilité, les commissions régionales des Nations Unies organisent des réunions régionales d'application en collaboration avec le Secrétariat de la CDD, les autres organisations et organismes régionales et sous-régionales, ainsi que bureaux régionaux des fonds, programmes, institutions financières et commerciales internationales et d'autres organisations du système des Nations Unies. Ces réunions ont lieu avant la session d'examen de la CDD.

Programme de travail pluriannuel de la Commission du développement durable

Cycle	Groupe thématique	Questions transversales
2004 / 2005	<ul style="list-style-type: none"> • Eau • Assainissement • Règlements Humains 	<ul style="list-style-type: none"> • Eradication de la Pauvreté, • Changer les modes non viables de consommation et de production, • Protéger et gérer les ressources naturelles sur la base du développement économique et social • Développement durable dans un monde en voie de globalisation, • Santé et Développement Durable, • Développement durable des Petits États Insulaires en Développement, • Développement durable pour l'Afrique, • Autres initiatives
2006/2007	<ul style="list-style-type: none"> • Energie pour le Développement Durable • Développement Industriel • Pollution de l'Air / Atmosphère • Changement Climatique 	
2008/2009	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Développement Rural • Foncier • Sécheresse • Désertification • Afrique 	
2010/2011*	<ul style="list-style-type: none"> • Transport • Produits chimiques • Gestion des déchets • Exploitation minière • Un cadre décennal de programmes sur la consommation durable et les modes de production 	
2012/2013*	<ul style="list-style-type: none"> • Forêts • Biodiversité • Biotechnologie • Tourisme • Montagnes 	

Cycle	Groupe thématique	Questions transversales
2014/2015*	<ul style="list-style-type: none"> • Mers et Océans • Ressources Marines • Petits États Insulaires en Développement • gestion des catastrophes et vulnérabilité 	régionales, <ul style="list-style-type: none"> • Moyens de mise en oeuvre, • Cadre institutionnel pour le Développement Durable,
2016/2017	Évaluation globale de la mise en œuvre de l'Agenda 21, le Programme pour la Mise en œuvre Approfondie de l'Agenda 21 et du PMJ	<ul style="list-style-type: none"> • Egalité des genres • Education

* Ce module thématique restera dans le cadre du programme pluriannuel de travail, comme prévu, sauf autre avis de la Commission. (S'applique pour les groupes 4, 5 et 6)

CHRONOLOGIE DES REUNIONS DU CDD PENDANT LE CYCLE DE DEUX ANS

